

BRADERIE de WILLEMS 2016

Madame, Monsieur, chers Willémois,

L'année dernière, du fait des travaux en cours sur la RD 90, impactant sérieusement la sécurité sur une bonne partie de la zone centrale de la braderie, nous avons été, à notre grand regret, contraints de la suspendre. Cette année, nous ne pouvons pas vous priver une seconde fois de ce que beaucoup de Willémois attendent. Après mûre réflexion, la municipalité, comme d'autres, a décidé de maintenir cette fantastique manifestation en 2016. Mais pour qu'elle se déroule dans un climat sécuritaire, nous inviterons les Willémois à être très vigilants et à signaler aux élus et bénévoles assurant la surveillance de la zone en braderie tous faits susceptibles de porter préjudice à la population. Les « bradeux » seront invités à respecter les consignes indiquées sur les feuillets d'inscription.

Voici quelques infos importantes :

La braderie se déroulera le Dimanche 25 septembre 2016 de 8h à 13h

Pour l'installation des « bradeux », l'accès sera possible à partir de 6h30, mais, pour respecter les consignes des autorités, tous les véhicules devront impérativement avoir quitté le parcours braderie avant 7h45 car l'espace sera mis en sécurité par un blocage spécifique des accès. Des équipes seront mises en place aux 9 points d'entrées possibles pour en assurer la police.

Pour les inscriptions :

Elles se dérouleront au restaurant scolaire, (accès par le porche de la rue des Ecoles), en trois phases

1° Le vendredi 16 septembre 2016, de 18h à 20h nous accueillerons **exclusivement les Willémois riverains du parcours** pour qu'ils puissent réserver **les places devant chez eux** (2 places maximum)

2° Le samedi 17 septembre 2016, de 8h à 11h, nous recevrons **le reste des Willémois**, chaque personne présente ne pourra réserver qu'un maximum de 2 places. **Pour des raisons de registres préfectoraux que nous sommes tenus de rédiger lors des ventes au déballage nous ne pouvons accepter des inscriptions faites pour une personne non présente lors de l'inscription.**

3° Le samedi 17 septembre 2016, de 11h30 à 13h nous recevrons **les extérieurs non Willémois**.

Pour rappel, il a été décidé et validé lors du Conseil Municipal du 28 juin 2016 le fait d'appliquer, comme le font nos communes voisines, une tarification des places, à savoir :

Pour les Willémois : 1 € par place d'environ 3 mètres

Pour les extérieurs : 5 € par place d'environ 3 mètres

Prévoyez de la monnaie.

Attention, lors de votre inscription vous devez être en possession

- D'un papier d'identité (Carte d'identité ou permis de conduire) non périmé
- D'un justificatif de domicile (Facture gaz ou électricité ou quittance d'assurance) de moins de six mois et comportant l'adresse de votre résidence actuelle

Le non-respect de la présentation de ces documents entrainera « de facto » le refus de votre inscription.

A très bientôt pour la grande Fête

la Municipalité